

Article publié par **Deutsches Ärzteblatt**,
Journal des Médecins allemands, le 28 octobre 2011.

LE BRUIT DES AVIONS LA NUIT

Le bruit rend quand même malade.

Il se confirme que le bruit a une incidence accrue sur l'hypertension, l'infarctus du myocarde et l'AVC.

Le bruit est une nuisance : il peut provoquer des troubles du sommeil, affecter les capacités de concentration et provoquer des dommages auditifs. Pour ces raisons, la limitation des bruits industriels : le port de casques de protection, l'interdiction d'implantation d'écoles, de crèches et d'hôpitaux dans les zones exposées au bruit sont réglementés par la loi et mis en œuvre en pratique. La loi concernant la protection contre le bruit des avions (Luft VG, § 29b) promulguée en 1999 énonce : « Les aéroports, les compagnies aériennes se sont engagés à réduire les inévitables bruits au maximum... afin de protéger la population contre les dangers du bruit ». La limite du niveau continu de bruit est celle pour laquelle 25% de la population est « considérablement gênée ».

Le bruit provoque de l'hypertension artérielle.

En Allemagne et dans les pays voisins, le bruit arrive juste derrière le mode de vie comme cause principale de l'hypertension artérielle. Depuis 1968 de nombreuses études décrivent unanimement cette association. Auparavant la loi en tenait à peine compte. Tout récemment d'importantes études de cohortes* (études conduites pendant plusieurs années sur des collectivités) ont démontré que les doutes sur ce lien n'ont plus lieu d'être. Par ailleurs, des études (menées en 2004 et 2007) qui devaient vérifier s'il existait une relation entre pollution sonore et prise d'un médicament hypotenseur ont démontré une corrélation significative.

Le bruit des avions est bien une cause d'hypertension artérielle. L'augmentation de la pression artérielle sans gêne consciente ni trouble du sommeil montre que « l'oreille ne dort pas ».

L'OMS a attiré l'attention sur l'augmentation des maladies cardiovasculaires et des dépressions. Les données sur ce sujet étaient encore incertaines ces dernières années. Ainsi l'Agence Fédérale pour l'Environnement a communiqué en 2005 sur la faiblesse de la relation entre bruit des rues et augmentation du nombre des infarctus du myocarde. Par contre en 2010 la même institution a décrit comme significative et certaine la corrélation entre le bruit des avions nocturnes et l'infarctus du myocarde et les AVC.

Les études récentes ont déclenché d'âpres discussions en raison des incidences législatives. Les critiques portaient sur le fait que l'on ne pouvait pas exclure que les différents groupes de population exposés au bruit pouvaient présenter d'autres facteurs de risque.

Deux autres études conduites à l'étranger apportent une confirmation supplémentaire sur le lien entre bruit et problèmes de santé. Dans une étude de cohorte suisse (en 2010 à Berne), on n'a pas analysé la morbidité (fréquence de la maladie) mais la mortalité des maladies cardiovasculaires. Au cours d'un suivi de plus de cinq ans, les registres de décès de la population globale ont été rapportés au niveau d'exposition au bruit. On a pu ainsi mettre en évidence une corrélation entre la mortalité par infarctus et le bruit de circulation routière ainsi qu'une relation encore plus claire avec le bruit des avions. Ont été uniquement prises en compte les personnes ayant habité un lieu donné pendant au moins 15 ans. L'augmentation de



mortalité des personnes exposées à un bruit d'avions supérieur à 60 db (A) était significative et s'élevait à 50 %.

Les conséquences médicales

Une étude de cohorte menée également pendant plus de 5 ans au Danemark (publiée en 2011) qui était centrée sur les nuisances sonores de la circulation routière a montré un lien certain entre nuisances sonores et fréquence des AVC. Le lien de cause à effet apparaît plausible car l'hypertension artérielle est un facteur de risque classique de l'infarctus du myocarde et de l'AVC. Les données recueillies vont constamment dans le même sens : le bruit induit non seulement des nuisances, des troubles du sommeil, des dommages auditifs et une réduction des capacités cognitives mais augmente également l'hypertension la fréquence des infarctus et les AVC.

Tout cela montre qu'il est temps de tirer les conclusions des données médicales. En effet il ne s'agit pas de maladies rares mais au contraire de maladies très fréquentes. **Un groupe de médecins originaires de six états fédéraux a récemment au sein de l'Association Médicale de Rhénanie-Palatinat exigé pour ces raisons l'interdiction des vols de nuit entre 22h et 6h.**

Prof Dr med Martin Kaltenbach
Dr Ing Christian Maschke

La directive de l'OMS :

En 2009, le bruit nocturne des avions a été ramené de 45 à 40 db. En continu, ce niveau correspond à un léger bourdonnement. Pour des passages intermittents comme ceux des voitures ou des avions, les effets physiologiques de ces différents bruits sont pris en compte pour ces valeurs là.

*Etudes de cohorte : études fondées sur deux groupes de patients (les cohortes). Ici sujets exposés/non exposés au bruit.